SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO

Giancarlo Valceschini
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER)

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. La CLEO donne son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

Une Task Force MERNUM, instituée par l'AP-CIIP, a validé un nouveau dispositif d'élaboration des MER en juin 2021 visant plus d'efficience dans la conduite de ces travaux, notamment au niveau de la gestion des coûts et des calendriers, tout en garantissant la qualité des produits.

Domaine Langues (L)

La CLEO est régulièrement informée des travaux liés aux MER *Français 1-8*, que ce soit par la rédaction, le Comité de pilotage, la commission qualité ou le GT F3. L'introduction des MER *Français 1-2* et *5* est prévue pour tous les cantons dès la rentrée 2023.

Le GT F3 *Français 1-8*, visant à anticiper et coordonner les formations cantonales, a présenté son 2e rapport tant à la CLEO qu'à la CLFE. Une demi-journée de présentation et d'échange des MER *Français 3e* et *6e* a eu lieu en juin 2022 à l'intention des F3 et de toute personne concernée.

L'élaboration des MER *Français 9-11*, temporairement suspendue, a repris selon le nouveau dispositif d'élaboration des MER avec la nomination du directeur de publication en septembre 2022. Ce dernier travaille, accompagné d'une équipe restreinte, au projet éditorial en vue de sa validation par l'AP-CIIP à la fin de l'année 2023.

Sur proposition de l'UMER-SO, la CLEO a stabilisé la constitution et le fonctionnement des groupes de travail visant la reprise des MER *Allemand* et *Anglais* (2ndes éditions). La CLEO s'est vue informée des travaux de reprise des MER *Allemand 5e* et *Anglais 7e*, suite à la validation du cahier des charges. L'implémentation de ces secondes éditions est prévue à la rentrée 2023 pour tous les cantons. >>

Scolarité obligatoire

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

La CLEO a suivi la fin de la rédaction du MER *Mathématiques 8e* durant l'année 2022. Ce dernier sera à disposition des cantons pour la rentrée 2023. Le GT MEO *Mathématiques 1-8* associé prévoit de se retrouver pour élaborer la planification annuelle pour la 8e année au printemps 2023, ainsi que la présentation de l'ouvrage, en présence également des F3 intéressé.es à y participer ; deux actions qu'il a menées l'année précédente concernant le MER *Mathématiques 7e*.

Concernant les MER *Mathématiques 9-11*, les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes* se sont poursuivis sur l'année 2022. L'introduction de la collection revue est prévue pour la rentrée 2024 en 9e année.

Suite à la décision de la CLEO de ne plus se réapprovisionner en ouvrages *Odysséo 5-8* (ces ouvrages ne donnant pas satisfaction aux cantons), la CLEO a donné son aval à la constitution d'un groupe de travail visant une étude de faisabilité afin de calibrer l'éventuelle élaboration de MER SN cycle 2 sur la base de ressources cantonales existantes.

Domaine Sciences humaines et sociales (SHS)

La CLEO a été informée de la publication sur la plateforme PER-MER des propositions d'items d'évaluation en lien avec les MER SHS 5-8.

L'ouvrage *Outils, Démarches et Références* (ODR), accompagnant les MER SHS 9-11, a été finalisé et implémenté dans la majorité des cantons dès la rentrée 2022.

Le GT F3 SHS 9-11 associé s'est rencontré à deux reprises pour développer des principes de formation communs en lien avec l'introduction de cet ouvrage et l'opportunité de réinvestir la thématique de la démarche scientifique, un des principaux enjeux des SHS porté par ces MER. Le GT a présenté son rapport tant à la CLEO qu'à la CLFE.

Domaine Arts

La CLEO s'est dit favorable à la constitution d'un groupe de réflexion *Arts* pour l'ensemble des trois cycles en vue de faire un état des lieux des pratiques, ressources et besoins cantonaux en la matière. Au vu des différents autres travaux et forces à disposition, ce groupe de réflexion n'a pas encore pu être institué.

Domaine de l'Éducation numérique (EN)

La CLEO échange régulièrement sur les modalités d'introduction de l'Éducation numérique dans les cantons et a validé la feuille de route visant à prioriser les travaux liés au Plan d'action numérique (PAN), notamment l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire (sans reprise globale du PER) et l'intégration d'activités numériques dans les MER disciplinaires (prise en charge transversale/interdisciplinaire de certains apprentissages de l'EN).

Elle est régulièrement informée des travaux menés par la CONUM tels que l'avancée du Copil *Tableau de bord EN*, du Copil *StratNum* ou encore l'élaboration du glossaire EN.

Les travaux visant l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire ont débuté et se poursuivront en 2023 en vue d'une mise à disposition des cantons dès la rentrée 2024.

Formation générale

La CLEO a validé les orientations de travail présentées par le GT-RN FG 33, associé à la CORES, visant l'évaluation et la sélection de ressources numériques pour la mise en œuvre de la thématique FG *Choix et projets personnels* et plus particulièrement l'orientation scolaire et professionnelle.

Mandat d'appui et de suivi – GApp

La CLEO a été tenue informée des travaux des groupes d'appui *Langues étrangères, Mathématiques* et *Sciences humaines et sociales* en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage du domaine qu'ils représentent et de la mise en œuvre des MER sur le terrain scolaire.

>>

Convention scolaire romande (CSR)

Les cantons membres de la CIIP ont renforcé leur collaboration depuis plusieurs décennies déjà. La Convention scolaire romande institue cet « Espace romand de la formation ». Elle entend principalement confirmer plusieurs objectifs visés par l'Accord suisse et mettre en œuvre – au niveau de la CIIP – les tâches que l'Accord suisse délègue aux conférences régionales.

Profils de connaissance/compétence (PCC)

Suite au rapport du GT PCC-20 de l'automne 2021, le GT a développé un instrument romand *Profils de compétences transversales* (PCT) que la CLEO a pu valider. Ce dernier sera mis en œuvre dans le cadre de phases pilotes cantonales dès la rentrée 2023.

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque romande d'items

La CLEO a validé l'avancée des travaux et le calendrier de travail 2022-2024 relatif au projet EpRoCom/Banque romande d'items, ainsi que le projet PistEval en découlant (ressources évaluatives mises à disposition des enseignant.es sur la plateforme PER-MER dans le but de soutenir une culture commune de l'évaluation, en proposant aux enseignant.es des critères d'analyse des tâches évaluatives).

École à visée inclusive

Suite à la rencontre de novembre 2021 sur la thématique de la compensation des désavantages (CdD), les CLEO et CLPS ont élaboré un protocole visant à faciliter la mise en œuvre de la CdD pour les cantons. Ces dernières ont la responsabilité de sa diffusion au sein de leur service.

Sur la base des travaux déjà effectués dans le cadre de la convention CIIP-cellCIPS, la CLEO a pu valider les orientations de travail pour les années 2022 et 2023.

Formation des enseignant.es

La CLEO s'est vue informée des réflexions menées par le CAHR quant au développement de la profession enseignante du degré primaire et la problématique plus particulière de l'entrée en fonction. Elle participera à un groupe de travail mené par la CLFE à ce sujet dès 2023.

Éducation au développement durable

La CLEO a été informée du rapport présenté par le *Réseau Durabilité* fin 2022. Elle ne manquera pas de prendre en compte certaines des pistes d'action présentées lors de l'élaboration du programme d'activité 2024-2027.

Évaluation des apprentissages

La CLEO a participé à la plénière de l'enseignement sur la thématique de l'évaluation et ne manquera pas de reprendre certains éléments de réflexion pour son programme d'activité 2024-2027.

Fonctionnement CIIP – CDIP

La conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO) a poursuivi ses travaux en 2022 et s'est réunie à trois reprises les 17 mars, 10 juin et 22 novembre 2022 afin de discuter de divers projets au niveau national, notamment quant à l'avenir de la vérification de l'atteinte des Compétences fondamentales (CoFo), les tests PISA 2025 ou le développement d'un outil web pour l'enseignement du sport et de l'activité physique.

Différents membres de la CLEO participent à divers groupes de travail de la CDIP.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19

La CLEO a continué de régulièrement s'informer de l'évolution de la situation épidémiologique des cantons afin d'en coordonner la gestion au niveau de l'enseignement obligatoire.

>>

Gestion de l'arrivée d'élèves réfugiés en provenance d'Ukraine

La CLEO s'est régulièrement entretenue sur les dispositifs cantonaux mis en place en réponse à l'arrivée d'élèves réfugiés en provenance d'Ukraine.

Gestion de la crise énergétique

La CLEO a échangé en vue d'une coordination des actions à mener dans le cadre de la crise énergétique.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à 6 reprises, soit le 27 janvier, le 17 mars, le 5 mai, le 23 juin, le 29 septembre et le 2 décembre.

Présidence : Giancarlo Valceschini (VD).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Remplacement de Rezio Sisini par Omar Balmelli et Alma Pedretti (TI) dès septembre.